



**Tourisme** Tout l'été, les camping-cars peuvent stationner sur le parking d'Espace Gruyère au prix de 5 francs. » 11



**Le centre de natation coûtera 59 millions**

**Veveyse** Le projet de centre de natation de la Veveyse doit être revu à la baisse, 4,5 millions de francs devront être retirés. Si bien que l'espace wellness et le bassin extérieur sont abandonnés. » 14

## RÉGIONS

9

LALIBERTÉ  
JEUDI 2 JUILLET 2025

L'incendie de mardi a privé des clubs romontois de leur matériel, de leurs archives ou de leurs locaux

# Halle de gym et souvenirs en fumée

« CHARLES GRANDJEAN

**Glâne** » Des générations de Romontois l'ont fréquentée lors des leçons de gymnastique. Perché sur la colline, la halle de gym des Avoines (ou des Remparts) a été ravagée par les flammes mardi soir, malgré l'intervention des pompiers.

Le sinistre n'a certes fait ni mort, ni blessé, mais avec lui, ce sont des pans de souvenirs réduits en cendres et des défis qui s'annoncent pour les sociétés locales qui occupent les lieux.

**Trophées fondus**  
« On y a tout vécu. J'y ai commencé la gym quand j'avais 7 ou 8 ans. Tous nos souvenirs sont là », partage Cynthia Descloux, présidente de la société Romont Gym. « J'ai 39 ans, mais on a des membres de 80 ans qui peussent encore la gym. Pour eux, c'est encore autre chose ».



**« On ne va pas laisser les enfants sans sport »**

Jean-Claude Cornu

Tout un patrimoine pour l'essentiel perdu, hormis quelques photos et cassettes VHS. « Mais je ne sais pas si on pourra en faire quelque chose. Tout est mouillé, couvert de suie », poursuit Cynthia Descloux. « Quand le gros du feu a été maîtrisé vers minuit, nous avons pu indiquer aux pompiers où étaient rangées nos archives. Ils ont sorti le matériel des armoires avec des cuissés. Le club a aussi perdu sa riche collection de médailles et de coupes. « Tout a fondu ».

Autre locataire, le Cercle d'escrime de Romont s'y entraînent depuis une trentaine d'années. Son président et fondateur était encore dans l'incertitude mercredi après-midi. « Ce qui m'inquiète, c'est que nous stockons beaucoup de matériel lâ-

bais », rapporte Thomas Schüler.



L'heure est aux investigations de la police scientifique sur le site de la halle de gymnastique romontoise. Antoine Vallouard

Le maître d'armes souligne que le Cercle d'escrime de Romont, qui compte 25 membres, est « l'un des rares clubs qui prête le matériel à tout le monde ».

Épées, masques, ventes, pantalons, gants, plastrons, appareils d'électrification, entraîneurs, cordons ou encore affichage numérique des pistes : tout un

matériel dont le montant est évalué à environ 20 000 francs. « Comme petit club, nous n'avons pas d'assurance ».

**Exil en vue**

Le souci premier de Thomas Schüler est pourtant ailleurs. « Est-ce qu'on aura une salle à la rentrée ? » s'interroge-t-il. « C'e-

qui m'inquiète, c'est l'avenir du club car les salles sont difficiles à trouver ».

Du côté du Judo Club Romont, qui occupe le sous-sol depuis 1982, on souffle. « Il n'y a pratiquement pas de dégâts d'eau. Le dojo est bien préservé. Nous pourrions récupérer une bonne partie du matériel. Le feu

était en dessous », constate son président Emmanuel Bussard.

Reste le choc pour ce club phare du canton qui doit désormais trouver refuge ailleurs. « La première question est de savoir quelles seront les solutions de repli pour cet été ».

La donne est un peu différente pour Romont Gym, dont

18 groupes sur les 21 s'entraînaient aux Avoines. Il était en effet prévu avant l'incendie qu'une dizaine de groupes d'agres migrent dès la rentrée prochaine sur le site En Bouley pour leurs entraînements.

« Nous avions planifié de déplacer le matériel des agres vendredi prochain. Problème : ce matériel est perdu. La situation est d'autant plus critique que Romont Gym organise le championnat cantonal de gym agres individuel en septembre au Bicubic. « Nous attendons 580 gymnastes ».

Déjà en contact avec l'assurance, la présidente a d'ores et déjà convoqué un comité extraordinaire. L'occasion notamment de dresser un inventaire en vue du championnat cantonal. « Nous allons lister ce soir (mercredi) la liste de ce que l'on a besoin et voir ce que d'autres sociétés peuvent nous prêter ».

Se pose aussi la question de l'hébergement des huit groupes qui devaient rester aux Avoines. « Nous sommes en train de contacter les communes alentour pour voir si elles ont des locaux à disposition ».

L'entraide sera sans doute un facteur décisif pour ces clubs.

« Deux anciens membres m'ont déjà écrit pour savoir s'ils pouvaient aider en don ou par une cagnotte. C'est intéressant de voir cette solidarité », salue le président du Cercle d'escrime de Romont.

**Solution scolaire**

En journée, la halle accueillait les classes d'école. Qu'adviendra-t-il de ces élèves à la rentrée ? « On ne va pas laisser les enfants sans sport », assure le syndic.

« Nous avons la chance d'avoir une nouvelle halle double et une salle de gymnastique et agres sur le site En Bouley, et nous sommes propriétaires d'une salle au Bicubic », poursuit Jean-Claude Cornu.

Il cite aussi le potentiel offert avec la salle de rythmique et la piscine d'Épicentre, la patinoire ou encore le tennis. « Il s'agira de bien se coordonner avec le CO ».

Quant à l'avenir de l'édifice sinistré : « La décision de reconstruire sur le site ou ailleurs ne va pas se prendre en trois mois ».

Le syndic appuie son propos en remarquant que le bâtiment qui, bien que sans intérêt architectural, se situe dans le périmètre de l'inventaire des sites construits à protéger (ISOS), imposant des contraintes en termes de volumétrie et d'intégration au site.

Bien que vétuste, le bâtiment était « en bon état d'entretien », assure Jean-Claude Cornu. « Sa valeur ECAB se montait à 5,2 millions de francs selon la taxation 2024 ». Sans tenir compte des équipements assurés par une compagnie privée. « C'est un dommage quasi total, voire total ».

## Romont face à une série de départs de feu

**Les causes de l'incendie ne sont pas connues. Il survient toutefois après trois autres départs de feu qui questionnent.**

Les causes exactes de l'incendie qui a détruit mardi soir la halle de gymnastique des Avoines ne sont pas connues, relevait la Police cantonale fribourgeoise dans un communiqué de presse diffusé dans la nuit.

« La police scientifique commence aujourd'hui (mercredi, ndr) le constat sur la zone de sinistres », précise Martial Pugin, porte-parole de la police cantonale. « À ce stade, toutes les pistes restent ouvertes ».

Cet incendie intervient toutefois dans un contexte particulier. Des incidents liés au feu ont récemment eu lieu à l'école primaire en ville et à deux reprises à la tour à Boyer.

Dans ces précédents cas, « la cause humaine est privilégiée », confirme Mar-

tial Pugin. Que s'est-il passé à l'école d'abord ? « Une enseignante de passage le dimanche 21 juin a senti une odeur de feu. Elle a vu un départ d'incendie dans un couloir du 1<sup>er</sup> étage, sur un banc en bois où les élèves se changent pour mettre leurs chaussures », rapporte Jean-Claude Cornu. Le syndic de Romont ajoute : « Elle a avisé le 117. La police et les pompiers sont intervenus, mais ils n'ont quasi rien eu besoin de faire ».

Le syndic révèle un autre épisode encore. « Le mercredi matin suivant (24 juin, ndr), lors de leur tournée, les employés de l'édifice sont passés à la tour à Boyer. Ils ont constaté un départ du feu dans les toilettes sèches (Komptoni). Quelqu'un a dû mettre le feu à du papier toilette, avec la conséquence de noircir la lunette des WC et un peu la paroi ».

Il s'avère que cette même installation est partie en fumée le dimanche soir dernier. « J'ai été informé par une voisine qui

m'a appelé vers 22 h 45, confie le syndic. Les WC étaient totalement en flammes, comme une bougie de feu ».

**Ces trois incidents**, ainsi que l'incendie de la halle de gymnastique, ont conduit la commune de Romont à déposer quatre plaintes, indique le syndic.

« Pour l'instant, rien ne met en évidence un lien entre ces affaires. Toutefois, ce point est pris en compte dans les investigations », assure Martial Pugin.

L'enjeu pour l'incendie des Avoines est actuellement d'identifier la zone de départ du feu. « Ce qui peut prendre du temps », prévient le porte-parole de la police. Le recoupement des informations obtenues entre les auditions, les preuves matérielles et les constats permettront ensuite de « dégager une orientation de l'enquête vers la ou les causes les plus probables », précise le chef de l'unité communication et prévention. » 16